

Paris, le 9 juillet 2025

**Stella
Dupont**

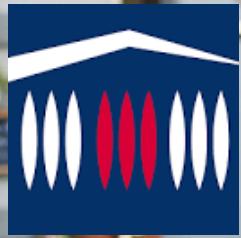
Communiqué de presse

Proposition de loi Duplomb : Des mesures insuffisantes pour les agriculteurs et insuffisamment protectrices pour la santé

L'année dernière, les agriculteurs français ont exprimé leur colère et leur fatigue sur des sujets légitimes. Plusieurs textes ont été adoptés pour répondre à ces préoccupations, notamment le projet de loi de finances 2025, des mesures de simplification, la loi d'orientation agricole. La proposition de loi « Duplomb » faisait partie de ce bloc. Cependant, **il est de notre responsabilité de légiférer en mesurant tous les impacts, économiques mais aussi sanitaires et sociaux des lois**, et cette proposition n'est pas anodine car elle permettrait la réintroduction des néonicotinoïdes et remettrait en cause des principes importants du partage de l'eau.

En tant qu'écologiste pragmatique et connaisseuse des questions agricoles, j'étais ouverte à l'étude d'une dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes pour un usage exceptionnel et temporaire dans les cultures en impasse technique, comme les pommes, les betteraves ou les noisettes, face à une baisse drastique de production. Cependant, la dérogation proposée pour réautoriser l'acétamipride - et potentiellement deux autres néonicotinoïdes interdits en France, mais autorisés en Europe - est ouverte à toutes les cultures confrontées à une "menace grave compromettant la production agricole". **Cela me paraît excessif et flou, compte tenu des risques pour la santé, la biodiversité et l'environnement.**

Par ailleurs, je suis favorable à la création de réserves d'eaux hivernales de surface pour l'irrigation des cultures, qui doivent être de plus en plus sobres face au changement climatique. Cependant, **ce texte de loi n'apporte aucune réponse à cette problématique cruciale pour les cultures spécialisées de l'Anjou**, telles que le maraîchage, l'arboriculture, l'horticulture et les semences. Je soutiens également les mesures visant à simplifier la construction de nouveaux bâtiments d'élevage, nécessaires pour la souveraineté alimentaire de la France en volaille, en œufs ou en porcs. Mais là encore, le texte ne fait qu'effleurer ce sujet.



Paris, le 9 juillet 2025



**Stella
Dupont**

Communiqué de presse

Proposition de loi Duplomb : Des mesures insuffisantes pour les agriculteurs et insuffisamment protectrices pour la santé

En définitive, ce texte se contente d'agiter des marqueurs politiques sans offrir de réponses équilibrées et concrètes aux agriculteurs. C'est pourquoi j'ai choisi de voter contre cette proposition de loi. Je souhaite qu'on travaille réellement à apporter des solutions concrètes aux nombreuses préoccupations soulevées par les agriculteurs, telles qu'une rémunération juste et digne, la facilitation de l'accès au foncier pour les nouvelles générations, la lutte contre les concurrences déloyales, l'adaptation des pratiques face au dérèglement climatique et la promotion de la conversion et de la vente des produits biologiques.

Stella DUPONT

Députée de la 2ème circonscription de Maine-et-Loire
Membre du parti politique En Commun!